



# AVIS PUBLIC

## RÈGLEMENT MUNICIPAL

**Avis public** est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- **Que**, le Conseil municipal à une séance tenue le 4 avril 2016 a adopté le règlement #16-689 «modifiant le règlement #00-405 concernant les nuisances et applicable par la Sureté du Québec»;
- **Que**, les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau du secrétaire-trésorier et ledit règlement entrera en vigueur à compter de ce jour.

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,  
le 8 avril 2016

**Avis numéro : 2016-09**

Martin Leith  
Secrétaire-trésorier